

Foncière Spécialiste des murs de commerces

Bilan semestriel du contrat de liquidité

Evry, le 13 octobre 2014

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par l'AMF le 1^{er} octobre 2008. Le 30 septembre 2014, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mai 2014.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2014 :

- 1139 titres
- 263 927,44 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1683 titres
- 233 827,68 euros

Contacts:

SELECTIRENTE

Jean-Marc PETER Directeur Général SOFIDY Tél. 01 69 87 02 00 www.selectirente.com

Eurolist C d'Euronext Paris Code ISIN : FR0004175842 Mnémonique SELER